Vous simplifier la ville...

PORTAIL FAMILLE - Mode d'emploi

Edition septembre 2013

MONTGERON
ville durable

Grâce au portail famille, la ville de Montgeron simplifie vos démarches.
Ce nouvel outil vous permet de :
→ Consulter et régler vos factures
→ Accéder à votre espace personnel
→ Modifier vos données
→ Inscrire vos enfants au centre de loisirs.
Découvrez-le.

Sommaire

p.3 1/ Accéder au Portail Famille
p.4 2/ S'identifier
p.5 3/ Votre espace personnel
p.9 4/ Payer les factures
p.10 5/ Inscription
p.13 6/ Reserver une place de car - centre de loisirs
p.16 7/ Quitter le portail famille

1/ ACCÉDER AU PORTAIL FAMILLE

Pour accéder au Portail famille, connectez-vous au site www.montgeron.fr.
Ce lien vous menera directement au Portail.

Demandez votre login et mot de passe à portail.famille@montgeron.fr.

2/ S'IDENTIFIER

Afin d'accéder à votre espace personnel, vous devez vous identifier avec un mot de passe et un identifiant. Demandez-les au service éducation de la ville par mail à portail.famille@montgeron.fr

Attention, lors de votre première connexion, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation après les avoir lues. Cela vous sera demandé uniquement lors de cette première connexion.

3/ VOTRE ESPACE PERSONNEL

Voici la page d'accueil du Portail Famille. Vous pourrez y revenir à tout moment en cliquant sur "Accueil".

En cliquant sur "Mon profil", vos données personnelles s'affichent.

MODIFIER MOT DE PASSE

Pour modifier votre mot de passe, cliquez sur cette icône “cadenas”.

Pour changer votre mot de passe, vous devez renseigner le champ “mot de passe actuel” puis remplir les autres champs avec le nouveau mot de passe. Et enfin valider.

MODIFIER VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Pour modifier votre numéro de téléphone, cliquez sur l’icône “crayon”.

Pour changer les données, il vous suffit de modifier les numéros et de valider.

VISUALISER LES INFORMATIONS DE SON/SES ENFANT(S)

Choisissez le nom de l'enfant. Les informations le concernant apparaissent.

Vous pouvez gérer les autorisations accordées à cet enfant.

4/ PAYER LES FACTURES PAR CARTE BANCAIRE

Pour régler vos factures, il suffit de retourner sur la page d'accueil, puis de cliquer sur l'onglet "Consulter et régler mes factures".

Vous accéderez alors à cette page. Vous y trouverez le détail de vos transactions. Vous pourrez également régler vos factures depuis le portail en toute sécurité en cliquant sur "régler". Attention, vous ne pouvez pas utiliser le portail en ligne si vous réglez entièrement ou en partie en tickets Cesu.

Nouveau

Vous ne souhaitez plus recevoir de factures papier ? En ouvrant votre Portail Famille, vous avez la possibilité de choisir la facturation électronique. Il suffit de cliquer sur "accepter". Un courriel vous sera envoyé chaque mois, lorsqu'une nouvelle facture est disponible.

5/ INSCRIPTION - CENTRE DE LOISIRS

Pour réserver directement une place dans un centre de loisirs, rendez-vous sur la page d'accueil et cliquez sur "faire une réservation"

Etape 1:
Sélectionnez le nom de l'enfant que vous souhaitez inscrire au centre.

5/ INSCRIPTION - CENTRE DE LOISIRS

Etape 2 :
Choisissez ensuite si vous souhaitez l'inscrire pour les vacances scolaires ou les mercredis.

Etape 3 :
Sélectionnez les plages horaires souhaitées (matin, après-midi ou la journée entière).

5/ INSCRIPTION - CENTRE DE LOISIRS

Etape 4 :
Sélectionnez les dates qui vous conviennent, puis validez.

Une fois vos choix validés, un récapitulatif de vos réservations s'affichera.

6/ RESERVER UNE PLACE DE CAR - CENTRE DE LOISIRS

Etape 1 :
Choisissez ensuite le nom de l'enfant que vous souhaitez inscrire.
Il faut refaire l'opération pour chaque enfant.

Etape 2 :
Vous pouvez sélectionner ensuite l'horaire de votre choix : matin, soir ou les deux (dans ce cas il vous faut répéter l'opération).

Une fois la case cochée, celle-ci devient verte.
Validez votre choix.

Etape 3 :
Choisissez ensuite l'arrêt et la date.

Etape 3 :
Validez ce choix.

6/ RESERVER UNE PLACE DE CAR - CENTRE DE LOISIRS

Etape 4 :
Une fois votre choix validé, vous retrouvez le détail de vos réservations.

7/ QUITTER LE PORTAIL FAMILLE

Pour vous déconnecter, cliquez simplement sur l'onglet "Déconnexion".

Mairie de Montgeron - Service communication - Juillet 2013 - Imprimé sur papier 100% recyclé - Images : Diego Cervo (Fotolia), service communication